



CCOMS

(Lille, France)

Centre collaborateur de
l'Organisation mondiale
de la santé pour la
recherche et la formation
en santé mentale



Le CCOMS

- Pas une entité propre : un service de l'EPSM Lille-Métropole
- L'un des 46 centres collaborateurs OMS dans le monde spécialisés en santé mentale (le seul en France)
- Négocie sa désignation par l'OMS tous les 4 ans, sur la base d'un programme pluriannuel.
- Se fonde sur un réseau de personnes qualifiées pour mettre en œuvre ce programme et un Conseil scientifique consultatif rassemblés autour de valeurs communes.
- S'appuie sur un Groupement de Coopération Sanitaire pour prolonger son action sur le territoire national.



Plan d'activité 2022-

Validé par l'OMS en février 2022

TOR* 1

Aider l'OMS
à **promouvoir**
et documenter
les **bonnes pratiques**
en matière de services
de santé mentale
communautaire



*Terms of reference /axe de travail validé par l'OMS

TOR 2

Soutenir et développer
le programme de l'OMS
pour l'évaluation
de la qualité et du respect
des droits des personnes
vivant avec un trouble
de santé mentale
en France et dans les pays
francophones
(programme QualityRights)



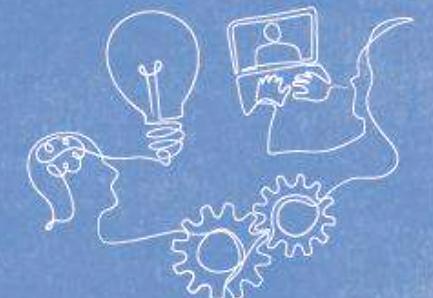
TOR 3

Aider l'OMS
à promouvoir
la **participation**
des **usagers** et des aidants
aux services de santé
mentale, à la recherche
et à la formation



TOR 4

Contribuer à
la **connaissance**
et au **développement**
de la **e-santé mentale**
en tant que
technologie innovante



*ToR = Terme de référence

Concepts à l'origine du programme MSP : Rétablissement & Savoirs expérientiels

Savoir expérientiel

En santé mentale, la notion d'expérience renvoie à trois étapes : le fait d'avoir été malade, celui d'avoir connu le soin, puis enfin de s'être mobilisé face au trouble.

Pour que l'expérience soit mise au service des autres et devienne savoir expérientiel, une démarche de réflexion personnelle vis-à-vis de ses propres troubles est essentielle.

Rétablissement

Selon Shery Mead et Mary Ellen Copeland, le rétablissement ne consiste pas nécessairement à retrouver la santé en termes de rémission de symptômes.

Il s'agit plutôt pour une personne, de parvenir à l'utilisation optimale de ses ressources personnelles afin d'atteindre un état de bien-être et d'équilibre dans les conditions de vie qu'elle-même aura choisies.

Le rétablissement... par Lisa Mandel (Se rétablir, Exemplaire, 2022)



Le CCOMS défend l'idée, par le biais du programme MSP, que pour que les savoirs expérientiels puissent impacter les pratiques des services de psychiatrie et leur orientation vers le rétablissement, il est indispensable qu'un pair-aidant soit formé, salarié et fasse partie intégrante de l'équipe.

L'efficacité

De la pair-aidance

- Dans la revue *BMC Psychiatry* (juin 2021) par Natasha Lyons et al. : Une revue systématique et une méta-analyse des interventions de groupe de soutien par les pairs pour les personnes souffrant de troubles de la santé mentale. Tout en soulignant la nécessité d'essais cliniques plus larges et qualitatifs au sujet de la pair-aidance en santé mentale, les auteurs de la méta-analyse argumentent que les **interventions de soutien de groupe par les pairs peuvent être spécifiquement efficaces pour soutenir le rétablissement personnel.**
- Dans la revue *l'Encéphale* (décembre 2022) par Clélia Quiles et. al. : Efficacité des interventions de pair-aidants (schizophrénie, trouble bipolaire) - revue systématique de la littérature. Au sein de la littérature, les résultats obtenus en termes d'efficacité sont hétérogènes, mais montrent **un réel bénéfice [de la pair-aidance] sur le rétablissement, la qualité de vie, le fonctionnement social, la santé physique et les hospitalisations en psychiatrie des patients.**
- Dans la revue *l'Encéphale* (18 novembre 2023), par Jean-Luc Roelandt et al. : Impact de l'action des médiateurs de santé pairs sur l'évolution du fonctionnement global et de l'auto-stigmatisation des usagers des services de santé mentale. Il est observé que **le soutien par des pairs a amélioré le fonctionnement global des usagers.**
- Dans la revue *JAMA Psychiatrie* (6 juin 2022) par Aurélie Tinland et al. : Effet des directives anticipées psychiatriques facilitées par des travailleurs pairs sur l'admission obligatoire chez les personnes atteintes de maladie mentale - un essai clinique randomisé. Les résultats appuient l'idée que **l'utilisation de directives anticipées en psychiatrie (DAP) facilitées par les MSP prévent la ré-hospitalisation sous contrainte des personnes atteintes de troubles psychiques graves.**
- Dans la revue *Psychological Medicine* (août 2023) par Dorien Smit et al. : L'efficacité du soutien par les pairs pour les personnes atteintes de maladie mentale : revue systématique et méta-analyse. Les auteurs concluent de cette revue, avec des réserves, que **le soutien par les pairs favorise le rétablissement en santé mentale.**



Le programme Médiateurs de Santé-Pairs

- Programme **créé et déployé depuis 2012 par le CCOMS** au niveau national
- **Forme et accompagne l'embauche d'ex-usagers** de services de santé mentale, rétablis ou en cours de rétablissement dans des établissements hospitaliers et structures médico-sociales de santé mentale
- **De nouveaux professionnel·le·s formé·e·s** aux pratiques orientées rétablissement, qui s'appuient sur leurs **savoirs expérientiels** et sur une formation de niveau Bac+3

Le programme MSP En chiffres

190
MSP actuellement en
exercice
(210 MSP formés depuis
2012 dans le cadre de ce
programme)

11
Régions
d'implantation

+70
Structures sanitaires,
médico-sociales dans les
champs de la santé
mentale, de l'addiction et
des TND

2
formations
Bac+3



Licence
Sciences Sanitaires
et Sociales –
Parcours Médiateur
de Santé-Pair -
Université Paris
Sorbonne Bobigny



Licence
Intervention Sociale
accompagnement de
publics spécifiques –
Médiateur de Santé-
Pair - Université
de Bordeaux.

Les financements

La mesure 5 des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie de septembre 2021, financée à hauteur de 4 Millions d'euros, vise à favoriser l'émergence d'intervenants-pairs professionnels dans le champ de la santé mentale.

Une **subvention de 45000 peut être allouée par les ARS à des projets de création de postes** de Médiateurs de Santé-Pairs :

- **33 000 euros pour les frais de salaire**
- **6 000 euros à reverser à l'université** pour le règlement des frais de formation
- **6 000 euros prévus pour les déplacements** pendant les 8 à 9 semaines de cours à l'université (à Bobigny ou à Bordeaux)

De plus en plus d'établissements choisissent de créer des postes de MSP sur fonds propres.

Certains financent le salaire du MSP dès le départ, et demandent à leur ARS un financement de 12000 euros pour couvrir la formation et les frais de déplacement.

La licence de *Bobigny* Sciences Sanitaires et Sociales Parcours Médiateur de Santé-Pair



Particularité de la formation : accès conditionné à un recrutement préalable en tant que MSP ainsi qu'à une expérience en psychiatrie suivie d'un rétablissement

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation s'étend sur 1 an et demi pour la première vague : de janvier 2018 à juin 2019, avec 9 semaines de présence et le reste du temps en stage dans des établissements de soins psychiatriques (hôpitaux, CMP,...).

Ce cursus est développé sur un modèle professionnalisant : les participants seront recrutés comme salariés rémunérés en cours de formation dans une structure hospitalière ou médico-sociale à temps partiel ou à temps plein à leur convenance, dès fin 2017. Les enseignements à l'Université Paris 13 débuteront en janvier 2018 et se termineront en juin 2019. Ils s'étendront donc sur 1 an et demi et couvriront deux semestres universitaires de la licence SSS (semestre 5 et semestre 6). Les futurs médiateurs conserveront un statut de salarié en formation continue dans leur structure d'accueil tout au long de la formation.

Les participants venant de différentes régions de France, et pour des raisons d'accessibilité et de praticité, ainsi que pour créer une dynamique de groupe propice aux échanges interpersonnels, les enseignements seront concentrés sur 9 semaines en présentiel : 4 semaines sur le semestre 6 (de janvier à juin 2018), 4 semaines sur le semestre 5 (de septembre à décembre 2018) et 1 semaine divisée en 2 séquences à nouveau sur le semestre 6 (février et juin 2019). Le volume horaire du parcours autonome est identique à celui de la L3 SSS (60 ECTS équivalents à 900h de travail en présentiel et personnel) réparti entre 30% de CM, 30% d'auto-formation et 40% de stage.

Le nombre d'heures de présence en cours sera de 285h, complétées par un travail d'auto-formation important à travers la réalisation de dossiers thématiques et de notes de synthèse requérant un travail conséquent de lectures et d'appropriation des cours. Ces dossiers et notes de synthèse seront individuels et constitueront, avec le rapport de stage, les supports d'évaluation et de validation des ECTS.

COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours « médiateurs de santé-pairs » vise à former de nouveaux professionnels dans le champ de la santé mentale, des professionnels de l'aide et de la médiation, permettant d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des soins des personnes souffrant de troubles psychiques.

Objectifs en termes de compétences visées pour les médiateurs :

Compétence 1 :

Agir pour favoriser l'accès aux soins et le maintien des usagers des soins en santé mentale dans leur environnement social, affectif et professionnel.

Compétence 2 :

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé de soin en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire et l'usager.

Compétence 3 :

Participer à la mise en œuvre des plans de soin et d'insertion professionnelle et sociale, ainsi que du Plan de rétablissement de l'usager.

Compétence 4 :

Contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge et de l'accueil de l'usager au sein des services et structures par la médiation.



GCS POUR LA RECHERCHE
ET LA FORMATION
EN SANTE MENTALE

Centre collaborateur de l'OMS
pour la Recherche et la Formation
en Santé Mentale

La licence de *Bordeaux*

Intervention Sociale : accompagnement de publics spécifiques – Médiateur de Santé-Pair



Particularité de la formation :
accès conditionné à un
recrutement préalable en tant
que MSP ainsi qu'à une
expérience en psychiatrie
suivie d'un rétablissement



Publics

Professionnels de l'aide et de la médiation dans le champ de la santé mentale ayant fait l'expérience d'un parcours de soin en santé mentale

Compétences visées

- Agir pour favoriser l'accès et le maintien des usagers dans les soins et l'accompagnement en santé mentale dans leur environnement social, affectif et relationnel
- Développer sa connaissance du métier, son identité professionnelle, et son intégration dans une équipe pluridisciplinaire
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé d'accompagnement vers le rétablissement en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et l'usager
- Participer à l'information et à la formation au rétablissement des usagers, des professionnels et des différents acteurs de la santé mentale
- Compétences numériques
- S'exprimer et communiquer en langue étrangère

Objectifs de la formation

En formant de nouveaux professionnels de la pair-aidance et de la médiation dans le secteur de la santé mentale, cette licence professionnelle a pour objectif principal d'améliorer l'accès aux soins et la qualité des accompagnements proposés aux personnes souffrant de troubles psychiques

Les + de la formation

- Les regards croisés de professionnels de différents domaines (santé, social, juridique, etc.) et de chercheurs de différentes disciplines
- Une formation co-construite avec des professionnels en exercice (MSP...)
- Une formation développée en partenariat avec le CCOMS (Lille) et l'ARS Nouvelle Aquitaine



Infos pratiques

Conditions d'accès

- Être en emploi de médiateur de santé pair
- Être titulaire d'un diplôme ou titre équivalent de niveau 5 (bac + 2) avec une expérience de parcours de soin en santé mentale
- Une demande de validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP) est possible sur dossier en cas de niveau < bac+2, nous contacter

Admission

Dossier sur demande

Coût de la formation

Avec prise en charge financière :

- selon le type de prise en charge, nous contacter

Sans prise en charge financière :

- nos contacter

Les frais de formation peuvent être entièrement pris en charge par l'établissement employeur grâce à un soutien de son ARS, nous contacter

Contacts

Pour toute question pratique (devis, aide au financement, admission, emploi du temps)

- Service formation continue lpmsp@u-bordeaux.fr 05 57 57 19 23

Responsable de la formation

Antoinette Prouteau,
Professeur des universités en psychologie

Durée et organisation

315 heures d'enseignements hybrides (à distance et/ou sur le Campus Victoire à Bordeaux)

Du 18 septembre 2023 au 17 mai 2024

périodes de formation d'une semaine en alternance avec les périodes en situation professionnelle

18 au 22/09/2023

16 au 20/10/2023

13 au 17/11/2023

11 au 15/12/2023

15 au 19/01/2024

12 au 16/02/2024

11 au 15/03/2024

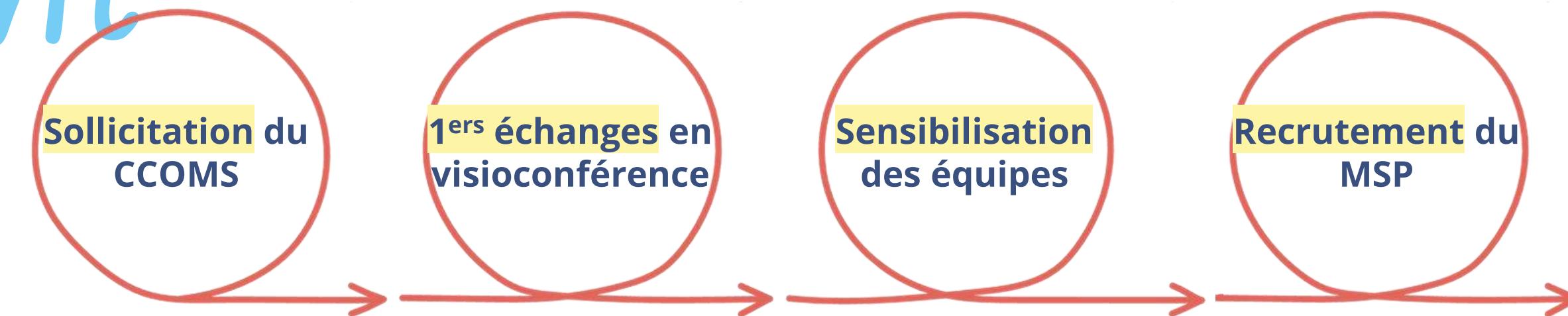
08 au 12/04/2024

13 au 17/05/2024

L'accompagnement des équipes par le CCOMS

En bref !

nt



Une équipe contacte le CCOMS pour des informations sur le programme MSP

Le CCOMS organise une visioconférence de présentation de son accompagnement personnalisé

L'équipe est sensibilisée à l'accueil d'un MSP par un MSP expérimenté

Si le projet est validé, le CCOMS accompagne l'équipe dans le recrutement du MSP : rédaction de la fiche de poste, diffusion de l'offre d'emploi, participation aux entretiens de recrutement,...

Expérience d'un MSP

Enzo NOUCHI

Promotion Bobigny 2021-2022



Recrutement en
CDD par la
Fondation Elan
Retrouvé en
janvier 2021



Déménagement à
Bordeaux **janvier 2024** - Intégration
du SAMSAH Rive
Droite EDEA



Poste de co-coordonnateur de la
Communauté Mixte de Recherche
sur la Pair-Aidance en Santé
Mentale avec l'Université de
Bordeaux depuis **octobre 2024**



Activités libérales et engagements
associatifs

la maison
perchée



Intégration dans les équipes

Conditions et bonnes pratiques Secteur sanitaire et médico-social

**Membre de
l'équipe à part
entière**

**Référent(s)
d'accueil dans la
structure**

Préparation des
équipes avec le
CCOMS

Participation à
l'intégralité des
réunions du
service

Libre accès et rédaction des
dossiers usagers/patients

Missions du MSP

Institutions sanitaires et médico-sociales

Accompagnement
basé sur le
**rétablissement
personnel**

Respect et
garantie des
droits des
personnes
accompagnées

Education
thérapeutique du
patient et
psychoéducation
(individuel/collectif)

Partage du **savoir expérientiel** et
utilisation du **dévoilement de soi**
dans la relation d'aide



Contact

msp@ghttpsy-npdc.fr

